



# COMITÉ DÉPARTEMENTAL HAUTE SAVOIE

## COMPTE RENDU RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

### 02 JUIN 2021 - VISIOCONFÉRENCE

Membres du Comité Départemental FFN Haute Savoie 2020-2024							
	Présent	Excusé	Absent		Présent	Excusé	Absent
Martin J-François	X			Favre Palacios Laurence		X	
Jacquier J-François	X			Chastin Pascal	X		
Masset Gil		X		Gaidioz M-Christine	X		
Basset J-Pierre	X			Joye Isabelle	X		
Ceccone Marc		X		Brouard Vanessa		X	
Ricart Jérôme	X			Berger Patrick	X		
Lepere Fabien	X			De Pachtere Francine	X		
				Botteon Damien	X		

#### ORDRE DU JOUR

- Nouveau Protocole Sanitaire de la FFN les versions de mai et juin 2021 et les précisions de la FFN
- Avis de la responsable de la Commission Natation Estivale
- Avis du responsable de la Commission des officiels
- Avis du Comité Directeur
- Reprise des compétitions Natation Course et Natation Estivale
- Questions diverses

#### PROTOCOLE SANITAIRE FFN

En application de la réouverture progressive des compétitions en piscines extérieures et intérieures, la FFN publie son protocole sanitaire (1<sup>ère</sup> version de mai 2021 et 2<sup>ème</sup> version du 1<sup>er</sup> juin 2021) pour les compétitions de Natation Course pour les mineurs et les adultes.

Il s'échelonne en plusieurs phases et pourra être complété en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des dispositions à venir concernant le Pass Sanitaire.

**IMPORTANT :** Dans le cadre des mesures sanitaires, le protocole FFN, en concertation avec le ministère chargé des Sports, prévoit la présentation d'un test PCR négatif de moins de 72 heures uniquement pour les meetings nationaux labellisés et les championnats de France ELITE de Chartres.

Les autres compétitions seront organisées dans le respect des gestes barrière en vigueur et avec une organisation adaptée au respect de la distanciation physique.

Pour toute question : [juridique@ffnatation.fr](mailto:juridique@ffnatation.fr) // [equipement@ffnatation.fr](mailto:equipement@ffnatation.fr) ...



Après une lecture rapide, les points précisent :

- Bassin Extérieur : aucune restriction depuis le 19 mai pour les compétitions des mineurs. Les majeurs pourront faire des compétitions qu'à partir du 9 juin 2021
- Le test PCR de moins de 72 heures est obligatoire avant le 8 juin 2021 pour les compétitions en bassin intérieur
- Le test PCR de moins de 72 heures est remplacé par un éventuel Pass Sanitaire ou la présentation d'un Certificat de cycle vaccinal terminé à partir du 9 juin 2021 pour les compétitions en bassin intérieur
- Plus aucune restriction à partir du 30 juin 2021 sur les jauges spectateurs
- Par contre, le test est obligatoire pour une personne testée « positif » ou « cas contact » reprenant l'entraînement ou la compétition.

Le reste des mesures sanitaires restent d'actualité en bassin intérieur et extérieur :

- ↔ Désignation d'un Référent COVID dans les clubs
- ↓ La fiche de présence des personnes (nom-prénom-numéro de portable, signature pour les adultes) de la délégation d'un club (sportif, entraîneur, officiel, dirigeant) est obligatoire avant l'entrée dans une piscine
- ↔ Sécurisation des flux et des accueils
- Port du masque obligatoire à partir 11 ans et fortement recommandé à partir de 6 ans,
- ↑ Mise en place d'un dispositif pour éviter les points de regroupement
- ↓ Respect de la distanciation de 2 mètres en milieu clos ou en extérieur
- ↔ Ouverture des vestiaires
- ↔ Communication avec les pratiquants

## COMMISSION NATATION ESTIVALE

La responsable M-Christine a questionné monsieur Basile Gazeaud de la FFN sur les points ci-dessous demandant des précisions :

- 1- Les compétiteurs départementaux en bassin extérieur et les officiels doivent-ils fournir un test PCR négatif de moins de 72 heures
- 2- Les spectateurs sont-ils autorisés en bassin extérieur à partir du 9 juin, ou qu'après le 30 juin, ou compétition à huis clos même en bassin extérieur

## PRECISIONS DE LA FFN (MONSIEUR BASILE GAZEAUD)

*Ce protocole sanitaire n'impose des contraintes PCR aux participants que pour les compétitions en bassin intérieur.*

*Aussi, en bassin extérieur, l'organisateur est libre de mettre en place le protocole qui lui paraît le plus pertinent. Pas d'obligation de test PCR, donc.*

*Concernant la jauge spectateurs, nous ne mettons pas en place de contrainte particulière et celle-ci évolue comme décrit dans les tableaux ministériels : 35% de la jauge assise à partir du 19 mai, 65% à partir du 9 juin, 100% au 30 juin.*

## COMMISSION DES OFFICIELS

Le responsable des officiels Jean-Pierre Basset a fait le tour des officiels. Du fait que le test PCR n'est plus obligatoire, le Responsable va pouvoir désigner des officiels Juge-Arbitre et Starter

## COMMISSION NATATION ESTIVALE

La responsable M-Christine a fait le tour des clubs de Natation Estivale. Pratiquement tous vont organiser leur compétition sauf Aravis Natation.



## AVIS DU COMITE DIRECTEUR

Après discussion, les membres donnent leur avis. Et à l'unanimité des présents le Comité Directeur décide que les compétitions peuvent reprendre dans le respect des mesures sanitaires imposées par le Ministère Chargé des Sports, du Protocole Sanitaire de la FFN et des précisions de la FFN.

*Suite à la décision du Comité Directeur, les clubs ont toute l'attitude :*

- *D'organiser des compétitions en respectant le Protocole Sanitaire de la FFN*
- *Discuter et rencontrer les Mairies ou les Services des Sports, les Gestionnaires de piscines, la Préfecture et les Sous-Préfectures, qui peuvent demander à renforcer ce protocole (obliger un test PCR négatif de moins de 72 heures, Le Pass Sanitaire ou un Certificat de cycle vaccinal terminé, interdire l'accès au parent ou public, diminuer les jauges autorisées etc.).*
- *De refuser d'organiser une compétition jugeant contraignant l'application des mesures sanitaires.*

## REPRISE DES COMPETITIONS

- Le Comité Départemental a déclaré toutes les compétitions et les Challenges Avenirs en ligne sous Extranat. Elles sont attribuées aux clubs.
- Les clubs gestionnaires doivent publier les compétitions ou Challenges Avenirs avant l'ouverture des périodes d'engagements prévues. Sauf celle sous gestion départementale

### NATATION COURSE

- 27 juin 2021... Championnats de Haute Savoie Avenirs et Jeunes en bassin extérieur à la plage de Thonon les Bains
- 27 juin 2021... Challenge Avenirs Haute Savoie 01 (matin) à la plage de Thonon les bains
- 27 juin 2021... Challenge Avenirs Haute Savoie 02 (A-Midi) à la plage de Thonon les bains
- 4 juillet 2021... Journée Open Départementale Jeunes-Juniors-Seniors à Annemasse (25m)
- Les compétitions prévues au calendrier de la Natation Course Départementale jusqu'au 4 juillet sont publiées sur Extranat pour faire les engagements

### NATATION ESTIVALE

- Les compétitions prévues au calendrier de la Natation Estivale Départementale entre le 13 juin et le 14 août sont publiées sur Extranat pour faire les engagements, sauf pour Aravis Natation qui n'organise pas sa compétition du 19 juin 2021 et devra la retirer d'Extranat.

### SESSIONS PASS'SPORT DE L'EAU

- 27 juin à Thonon, 4 juillet à Annemasse, 8 juillet à Rumilly, 31 juillet à Thônes

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- La Ligue Auvergne Rhône Alpes organise son Grand Prix à Oyonnax sur 3 jours (25 juin 2021 pour les Jeunes, les 26 et 27 juin 2021 pour les Juniors-Seniors, 27 juin 2021 pour les Maîtres).
- Faire un point et recueillir l'avis des membres présents du Comité Directeur sur les prochaines discussions des Contrats d'Objectifs entre la Ligue et les Départements, lors du Conseil des Territoires du 5 juin prochain.

Fin de réunion à 20 h 45

M-Christine Gaidioz  
Secrétaire FFN Haute Savoie  
Signature numérique

Jean-François JACQUIER  
Président FFN Haute Savoie  
Signature numérique

